



SANIPUR

Peinture antibactérienne aux résines acryliques en phase aqueuse

ANTIBACTÉRIENNE (E.COLI ET MRSA)
LAVABLE
PERSISTANCE DES QUALITES APRES NETTOYAGE
FAIBLE ODEUR
REUTILISATION DES LOCAUX DANS LA JOURNÉE



INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition** : Produit en phase aqueuse, d'aspect satin-velours à base de copolymères acryliques pour une utilisation durable en peinture « antibactérienne » de surfaces intérieures.

▪ **Conditionnement** : Fût de 10 L, pot de 4 L, boîte de 1 L.

▪ **Teintes** : Livré en blanc et toutes teintes pastel du nuancier JEF COLOR.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux** : Neufs, de rénovation ou d'entretien.

▪ **Emplacement** : A l'intérieur.

▪ **Destination** : Murs et plafonds des pièces sèches. Particulièrement adapté aux chambres et aux couloirs des hôpitaux, des cliniques, cantines et autres locaux soumis à la maîtrise du développement des risques infectieux.

APPLICATION

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

▪ Parements de béton brut de décoffrage et de produits industriels en béton, blocs et dalles de béton cellulaire et enduits aux mortiers de liants hydrauliques. Briques pleines ou creuses, blocs de béton et maçonnerie en parement. Panneaux de fibres ou particules à liant ciment.

▪ Enduits en plâtre, composants en plâtre de cloisons, doublages et plafonds (lisses ou cartonnés).

▪ Enduits de préparation des supports.

▪ Subjectile bois et dérivés.

▪ Supports similaires conformes aux normes et règles applicables lors de leur exécution, revêtus de peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes.

Précautions d'emploi :

Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux, afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau produite par l'application. Les rendements par projection sont en général à minorer de 20 à 40 % par rapport au rouleau.

Ne pas appliquer par température inférieure à 8° C et par humidité relative supérieure à 70%.

Nettoyage et préparation des fonds :

Conformes au NF DTU 59.1.

Matériel :

▪ Brosse.

▪ Rouleau polyamide texturé 10 à 14 mm.

▪ Pistolet sans air : buses 15 à 19 millièmes de pouce et filtre de 100 « mesh » / maille.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

Dilution :

A l'eau.

▪ Brosse et rouleau : En couche d'impression : 5 à 10 %. En couche intermédiaire : 3 à 5 %. En couche de finition : 0 à 3 % .

▪ Pistolet : 5 à 10 %.

Rendement superficiel spécifique :

12 à 13 m²/litre et par couche.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

Temps de séchage : (à 23°C et HR = 50 %)

▪ Sec en surface : 1 h.

▪ Sec apparent complet / recouvrable : 6 h.

	SUR FONDS FARINANTS ET/OU POREUX ET/OU FRIABLES :	SUR FONDS BRUTS	SUR FONDS DE PEINTURE DURS ET SAINS	
			D'ASPECT MAT	D'ASPECT SATINÉ OU BRILLANT
Fixateur	IMPERPRIME dilué	-	-	-
Impression 1 couche*	PRELUDE FLASH ou ELYTE PRIM	ELYTE PRIM ou SANIPUR dilué		PRELUDE 2000 ou PRELUDE ISOLE
Finition	2 couches de SANIPUR			

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives Produits des produits cités ci-dessus avant mise en peinture. Des travaux d'apprêt seront envisagés en fonction du support et de l'état de finition recherché.

SANIPUR

Peinture antibactérienne aux résines acryliques en phase aqueuse

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" volontaire (Cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la norme retenue en l'absence d'une spécification technique harmonisée permettant son marquage CE.
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - - Résistance active au développement des bactéries suivantes (à plus de 99,99% d'après rapports d'essais du laboratoire IMSL n° 1019631.294/7129 et 1019969.313/7211): Escherichia Coli, Staphylococcus Aureus, Acinetobacter Baumannii, Enterobacter Aerogenes, Enterococcus Faecalis, Pseudomonas Aeruginosa.
 - Résistance active au développement des bactéries pour le SANIPUR appliqué sur toile de verre (à plus de 99,97% suivant rapport d'essai n° 12BP077 du laboratoire BIOPRESERV) : Escherichia Coli, Staphylococcus Aureus, Acinetobacter Baumannii, MRSA, Enterococcus Hirae, Pseudomonas Aeruginosa
 - Conserve son activité antibactérienne après nettoyage.
 - Lavable (rapport d'essai BRE n°227-12 selon NF T 30-082)
 - Résistance au nettoyage (très bonne résistance à l'abrasion humide : classe 2).
 - Non altération de la composition et des qualités organoleptiques des aliments à proximité.
 - Apporte une couleur uniforme au support.
 - Stabilité de la couleur.

Identification :

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 7b2.

Présentation en pot :

Légèrement thixotrope.

Aspect du feuil sec :

- "Satiné-velouté".
- Semi-tendu.
- BS à 60° = 5 et BS à 85° = 25.

Masse volumique :

1,47 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 60,7 ± 2,0 %.
- En volume calculé : 42,4 ± 2,0 %.

Point d'éclair :

Non inflammable, produit en phase aqueuse.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-contre.

Avertissement : L'utilisation d'une peinture antibactérienne telle que SANIPUR est considérée comme une mesure d'hygiène complémentaire aux règles d'asepsie en vigueur dans les établissements de soins (hôpitaux, maisons de retraites médicalisées, etc.). Elle ne dispense en rien de les appliquer.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

Sécurité en cas d'incendie :

Classement conventionnel M1 sur support M0 (selon arrêté du 21 Novembre 2002).

Fiche de données de sécurité : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

Fiche de Données Environnementales et Sanitaires : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur la base INIES/CSTB (en préparation).

Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écocertification spécifique HSE pour une protection équivalente sinon supérieure aux exigences réglementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

Intégrité des aliments : SANIPUR bénéficie du label Zone verte Excell Silver qui atteste du non dégagement de substances susceptibles d'altérer les propriétés organoleptiques des denrées stockées dans les locaux où SANIPUR peut être appliqué (notamment chais ou caves, cuveries...). SANIPUR n'est pas destiné au contact direct avec les aliments.

Emissions dans l'air en intérieur :



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : Classement A+.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE (cat. A/a) : 30 g/l. Ce produit contient moins de 1 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée d vie, entretien, stockage, déchets : cf. QR CODE ci-dessous.



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.